

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de GRESSE en VERCORS

N° 2026-45

Séance du jeudi 28 mai 2026 à 18h00

Le Conseil Municipal, convoqué le 23 mai 2026 par M. Rémi Goube, maire, s'est réuni en mairie ce jour.

Présents : Rémi Goube, Frédéric Froment, Elisabeth Martin, Olivier Bridelance, Cloé Dimier, Julia Grassler Bernadette Vallier, Marc Algoud, Frédéric Reumaux.

Représentés : Michel-Pierre Pécol par Olivier Bridelance, Caroline Sauer par Cloé Dimier

Secrétaire : Elisabeth Martin

2026-45 : Attribution d'une subvention à l'ASA La Bâtie

Monsieur le Maire rappelle que, la gestion de l'eau sur le hameau de La Bâtie étant assurée par une ASA (Association Syndicale Autorisée), la commune avait attribué en 2025 (délibération 2025-36) à cette association une subvention de 2600 € pour participation aux frais d'installation de dispositifs de filtration par UV de l'eau.

Cette subvention n'ayant pas été versée en 2025 faute de réalisation des dits-travaux, la présente délibération a pour objet de reporter l'engagement municipal sur 2026.

Il propose donc de reconduire la subvention allouée en 2025, à savoir 2600 €.

Après délibération, le conseil municipal approuve l'attribution de cette subvention à l'ASA La Bâtie.

VOTANTS	11	POUR	11	CONTRE	0	ABSTENTION(S)	0
---------	----	------	----	--------	---	---------------	---

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessous

Gresse-en-Vercors, le 28 mai 2026,

Monsieur Rémi Goube

Maire



Délibération transmise à la préfecture le 29/05/2026

et affichée et publiée le 29/05/2026